



VERSAILLES

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier des Chantiers le 20 octobre 2022 (20h-22h)

Cette réunion a eu lieu en présentiel à la Maison de Quartier des Chantiers, salle « Jeunes » co-dirigée par :

- Pierre-Henri DURAND-DELACRE, Président du Conseil de quartier des Chantiers
- Wenceslas NOURRY, Vice-président du Conseil de quartier des Chantiers, Conseiller Municipal et avec la participation de :
- Monsieur Philippe PAIN, Conseiller Municipal, délégué Propreté et Commission de sécurité
- Monsieur Eric ROUSSET, Directeur des Déplacements et des Aménagements Urbains, et ses collaboratrices Mme Pamela SIMON et Emily MASCHPY
- 18 conseillers de quartier présents (voir liste d'émargement), 6 étant excusés.

En introduction, le président mentionne que plusieurs démissions de conseillers de quartier sont intervenues, la plupart suite à des déménagements : Mmes Fulvia ALLIEVI DOROSZ, Marjolaine CHANOINE, MM. Aurélien DAMOUR et Olivier VINCENT, ainsi que Mme Charlotte NICLAUSE, Directrice de la Maison de Quartier, démissionnaire de ce poste.

1) Point n°1 : Organisation du fonctionnement de la gestion des déchets à Versailles

Monsieur Philippe PAIN fait une présentation « PowerPoint » de l'organisation du service municipal qui agit aux côtés de Versailles Grand Parc (VGP) pour assurer la propreté de la Ville.

Le service compte 70 agents dont 15% sont des agents en insertion de Chantiers Yvelines, qui est l'une de ses missions.

La présentation est jointe en annexe au présent compte-rendu.

M. PAIN signale qu'à partir du 1er janvier 2024, il sera obligatoire de trier à la source les bio-déchets qui devront être compostés ou lombricompostés ; les modalités de mise en œuvre pour les particuliers restent à expliciter.

A noter qu'il existe déjà des possibilités de compostage volontaire au sein du Domaine de Madame Elisabeth avenue de Paris (voir avec association Jardins du Partage ?)

A noter également une réunion programmée sur ces sujets avec la directrice des Déchets de VGP Mme GUIGENO le 21/11/2022 salle Marcel Denis à la mairie de Versailles ; la directrice Propreté de la Ville y participera.

Plusieurs conseillers de quartier sont volontaires pour y assister : Mmes DEVEMY et BACQUEYRISSES, M. MERLE

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Pierre-Henri Durand-Delacré et Wenceslas Nourry

Tél. : 01 30 97 80 12

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Concernant la collecte des déchets, Monsieur PAIN signale l'existence de PAV (points d'apports volontaires) sur le quartier, qui peuvent être momentanément surchargés —> ne pas hésiter dans ce cas à en faire le signalement sur l'application « VERSAILLES ».

Hors réunion avec Philippe PAIN : où est-il possible de visualiser l'emplacement des PAV disponibles dans le quartier ?

Des conseillers signalent le manque d'un PAV place Poincaré.

Le Conseil de Quartier remercie beaucoup M. PAIN pour son exposé avant que ce dernier quitte la réunion.

2) Point n°2 : Réaménagement de la rue des États-Généraux

Monsieur Eric ROUSSET, Directeur des Déplacements et des Aménagements Urbains, assisté de ses collaboratrices Mmes Pamela SIMON (responsable du Pôle études) et Amélie MASCHPY (responsable du Pôle Travaux et Coordination Réseaux) fait alors une présentation du projet final du réaménagement de la rue des États-Généraux.

Celle-ci est jointe au présent compte-rendu.

2.1 Aspects techniques

Les principes généraux du réaménagement sont rappelés :

Chaussée centrale axée avec une seule voie roulante pour les véhicules et de chaque côté une bande où sont plantés une cinquantaine d'arbres avec en alternance des places de stationnement, une bande cyclable et le trottoir le long des immeubles.

NB : Cette configuration n'est valable que de l'avenue de Paris jusqu'à la rue de Vergennes ; la zone située entre la rue de Vergennes et le pont des Chantiers reste dans sa configuration actuelle (voir le compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier du 19/05/2022 alinéa 3), mais avec les revêtements voirie/trottoir refaits et une bande cyclable de chaque côté.

Il est à noter que dans ce projet final, il n'y aura qu'une douzaine de places de stationnement supprimées, alors que 53 arbres et 50 îlots végétalisés vont pouvoir être plantés.

La tonalité du revêtement est claire : béton désactivé sur les trottoirs.

Les entrées charretières sont revêtues de pavés de grès neuf.

Les pistes cyclables en asphalte sont continues devant les entrées charretières.

Des appuis vélos sont répartis le long de l'aménagement.

La perméabilisation des sols est retenue dès que cela est possible, ce qui ne l'est pas sur les places de stationnement étant donné la rotation du trafic.

Les arbres plantés seront soit des «tulipiers de Virginie» soit des «Copalme d'Amérique / liquidambar», le choix appartenant à la direction des Espaces Verts (le choix de ces essences d'arbres est dicté notamment par les changements climatiques liés à la sécheresse).

M. Jacques MERLE rappelle que les places de livraison doivent permettre le déploiement des hayons de chargement ; il lui est répondu que ces places sont la plupart du temps voisines d'entrées charretières, ce qui répond à cette préoccupation.

2.2 planning des travaux

Il est envisagé que le démarrage des travaux s'effectue à partir de la place du 8 mai 1945 (pont des Chantiers) au deuxième trimestre 2023 afin de permettre le traitement de la zone centrale la plus compliquée « Vergennes/Noailles » au troisième trimestre 2023 pendant l'été.

La zone « rue de Noailles-avenue de Paris » sera traitée pendant le T4 2023 / T1 2024.

Un conseiller demande si les travaux d'immeubles en cours rue Jean Mermoz seront terminés, car la circulation piétons est déjà difficile (avec le trottoir supprimé).

M. ROUSSET explique que le démarrage côté pont des chantiers semble judicieux à partir de mars/avril 2023 à cause aussi des travaux à venir pour le Grand Paris, localisés à proximité de la place du 8 mai 1945.

2.3 information des riverains.

Le Président du Conseil de Quartier explique qu'un article informatif « général » va paraître prochainement dans le magazine « VERSAILLES » parce que ces travaux intéressent l'ensemble des habitants de la ville et qu'un deuxième plus précis suivra lorsque les marchés de travaux seront signés avec les entreprises.

Il précise qu'il est effectivement important d'informer en temps réel mais en évitant la précipitation, pour éviter de faire circuler des informations erronées.

Le service Voirie indique que deux personnes chargées d'opération seront disponibles sur le site pour répondre aux éventuelles questions durant les travaux.

2.4 questions diverses

Mme Sandra MOCILNIKAR, présidente de l'ARAP a plusieurs questions :

- Budget de l'opération ? R : 3,5 M€
- Les services de secours risquent-ils d'être pénalisés ? R : ils devront emprunter l'avenue de Paris, si la rue des États-Généraux est embouteillée.
- N'est-il pas possible d'équiper la rue avec des candélabres plus petits ? R : les candélabres choisis permettent d'éclairer de manière continue les trottoirs compte tenu des évolutions techniques.

Réponse à une question de Vincent PANSU concernant la possibilité de décaler la piste cyclable rue Benjamin Franklin (commission VEPE) : une étude, présentée lors du Conseil, a été menée par les services techniques et démontre que cela n'est pas possible pour une raison de largeur de véhicules techniques.

3) Point n°3 : Présentation de la proposition de nouvelle limite entre le quartier Saint-Louis et le quartier Chantiers

Les habitants des propriétés bordant la rue Edouard Charton du côté de la gare des Chantiers se sentent plus appartenir au Quartier Saint-Louis qu'au quartier des Chantiers. Aussi, après décision en Conseil municipal, la limite du quartier Saint-Louis va inclure ces propriétés.

Par ailleurs, pour information, un triangle situé en sortie de Versailles (station-service ESSO / magasin Picard) appartenant à la commune de Jouy-en-Josas va être rattaché à Versailles et faire partie du quartier de Porchefontaine.

4) Point n°4 : Retour sur les commissions Lien Social et Animation (LSA) du 13/09 et Voirie, Espaces Publics et Environnement (VEPE) du 20/09

Non traité compte tenu du retard pris sur l'horaire de la réunion.

5) Point n° 5 : Dates des prochains rendez-vous

Commission LSA le 13/12 à 18h30 : sujet sur projet de marché Place Poincaré

Conseil de quartier : 12/01/2023 à 20 h

Visite de la nouvelle Maison de quartier pour les membres du CdQ disponibles : 17/11/2022 à 10h

6) Questions diverses

6.1

Il est demandé aux services de la Mairie une réponse aux questions posées suite à la commission itinérante du 9/04/2022

6.2 Problématique du bruit causé par le trafic ferroviaire sur le pont des Chantiers

Sur demande de Mme F. DEVEMY, les nuisances liées au bruit n'étant absolument pas solutionnées, le président prendra rendez-vous avec les services techniques et Versailles Grand Parc pour tenter de déterminer quelles peuvent être les pistes pour faire avancer ce problème.

Il est évident que les services de la SNCF sont concernés au premier chef (SNCF RESEAUX).

Plusieurs conseillers de quartier sont intéressés pour y participer (Mmes DEVEMY, DORGEO, OTMANE-DELBA, M. MERLE).

6.3 Rencontre du Président du CdQ le 12/09 avec Mme Sandra MOCILNIKAR, Présidente de l'ARAP et son Vice-Président et trésorier, M. Thierry LESCUYER

Le président a rencontré ces personnes afin de faire connaissance ; les sujets communs ont été évoqués :

- Suppression du stationnement sur la place d'Armes : projet de parking souterrain avenue de Paris ?
- Aire de jeux pour enfants à proximité du Domaine de Madame Elisabeth sur l'avenue de Paris
- Problème de stationnement dans la zone de la Chambre de Commerce et de la Préfecture

Parce que les sujets sont communs, le Président leur a conseillé de prendre contact aussi avec le Président du Conseil de quartier de Notre-Dame et la Présidente du Conseil de quartier de Montreuil.

6.4 Pour information

Il a été demandé de présenter l'exposition sur le quartier des Chantiers dans la future Maison de Quartier à l'occasion de son inauguration.

Le Conseil de quartier approuve très favorablement cette demande.

6.5 Sécurité du quartier

Des rixes avec coups de couteau ont eu lieu dans le quartier des Chantiers mi-mars et à nouveau mi-septembre.

Il s'agit de 2 bandes rivales de jeunes gens de 14/15 ans, donc mineurs, en rapport avec la fréquentation soit du lycée technique Jacques Prévert de Versailles, soit du lycée technique Corneille de Saint-Cloud.

Des réunions officielles concernant ce sujet ont été très rapidement organisées à chaque fois, la première à l'occasion d'un CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévoyance de la Délinquance) le 21/04 entre les autorités de la Mairie, de la Préfecture, du Tribunal judiciaire, du Rectorat, ainsi qu'avec la DDSF 78, et ses autorités locales, la 2^{ème} le 13/06 avec le maire-adjoint à la Sécurité, la DDSF, la Police Municipale et le représentant de VGP sur la sécurité du parc des Chantiers et de ses alentours, inclus les immeubles du 42 rue des Chantiers et sur la pose de caméras vidéo (sujet évoqué

également lors du GT déplacements urbains et mobilités du 17/10) ainsi que d'éclairage automatique de présence autour de la future Maison de quartier.

Puis le 13/10 suite à la demande déposée par l'Association des parents de l'école Sainte Agnès, une nouvelle réunion a été organisée en présence du responsable du club de boules de Versailles, Yannick GUERIN, avec le maire-adjoint à la Sécurité, Jean-Pierre LAROCHE de ROUSSANE, le Commissaire de Police, Bernard LE HIR, et la cheffe de service de la Police Municipale, Christelle BARBOT.

L'Association des parents de l'école Sainte Agnès avait demandé cette réunion, suite aux trop nombreuses agressions verbales à l'égard des élèves comme des parents de l'école, ceux-ci étant trop souvent importunés au parc des Chantiers par la bande composée de 15/20 garçons qui habitent différents quartiers de Versailles, qui veulent s'approprier le site et dont certains participent au trafic de drogue dans le quartier.

Les pistes évoquées lors de la réunion du 13/10 étaient liées à la « stabilisation » de la nouvelle maison de quartier, à la nomination de sa nouvelle directrice (non encore connue), à la clarification du statut du parc des Chantiers et en conséquence à son règlement applicable, et enfin à la mobilisation des services du Procureur de la République, selon ce qui a été proposé lors du CLSPD d'avril.

Le Président a participé à chaque fois à toutes ces réunions.

La police nationale, comme la police municipale, très au fait de l'ensemble de ces problématiques, restent vigilantes pour intervenir le plus rapidement possible, mais restent démunies face à ces mineurs.

Il est rappelé le conseil de téléphoner immédiatement au 17 pour intervention ou d'écrire à « moncommissariat.fr ».

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.



VERSAILLES

**Rencontre des élus
du conseil de quartier
Chantiers**

20- octobre 2022

Présentation du service Propreté Urbaine

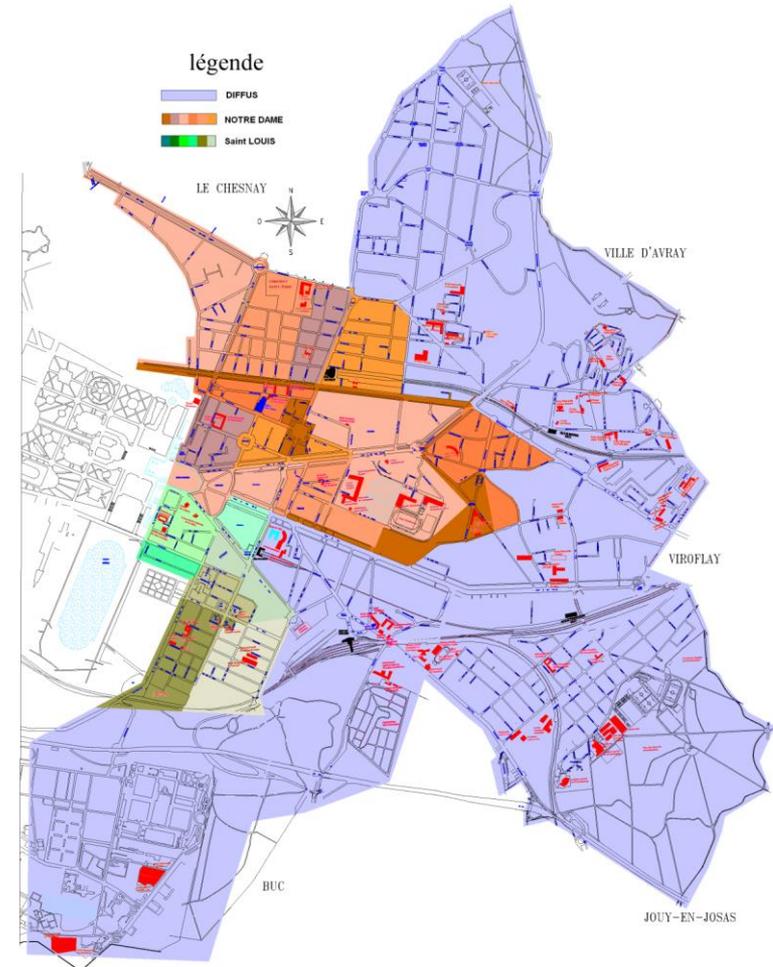
Description des missions

- ❖ Balayage et lavage manuel et mécanique des rues
- ❖ Collecte des corbeilles de rue
- ❖ Collecte des déchets non-conformes au respect du règlement de collecte (encombrants, gravats, déchets toxiques, D3E, ...)
- ❖ Activité Anti-Graffitis : enlèvement des tags / affiches
- ❖ Lavage du mobilier urbain, des divers panneaux
- ❖ Activité Déjections canines
- ❖ Mise en application du plan neige / du plan feuilles / désherbage
- ❖ Nettoyage des marchés alimentaires : prestation déléguée
- ❖ Participation aux différentes manifestations en amont et en aval
- ❖ Intervention de nettoyage de certains chantiers
- ❖ Accompagnement d'agents en insertion

Présentation du service Propreté Urbaine

Contour géographique

- 3 sites géographiques :
 - ❖ Les Halles,
 - ❖ Saint Louis,
 - ❖ CTM



Présentation du service Propreté Urbaine

Organisation du service

❖ **Direction**

- 1 chef de service
- 1 adjoint

❖ **Pôle Exploitation**

- 5 Responsables de secteur
- Environ 50 agents techniques
- 12 renforts Chantiers Yvelines

❖ **Pôle Administration**

- 1 coordinatrice administratif et financier, RH
- 1 agent administratif en charge suivi de l'exploitation

❖ **Pôle Sensibilisation / médiation**

- 1 médiatrice

→ **Près de 70 agents**

❖ 50 % titulaires

❖ 34 % contractuels

❖ 16 % issus du contrat avec l'association d'insertion Chantiers Yvelines

→ **Intervention 7/7 jours**



VERSAILLES

Présentation du service Propreté Urbaine

Moyens matériels

- ❖ 4 balayeuses et 5 laveuses
- ❖ 2 compactrices
- ❖ 1 camion anti-graffiti : 1 véhicule avec hydro gommeuse / 1 eau chaude et froide / 1 hydro gommeuse portative
- ❖ 4 utilitaires « adaptables » en benne, HP, saleuse
- ❖ 1 remorque aspire feuilles et 3 ramasse feuilles
- ❖ 7 « Glutton » électriques
- ❖ Engins, véhicules et petits matériels sont achetés par le service parc auto qui met à disposition les poids lourds et engins avec chauffeur → 5 ETP

Présentation du service Propreté Urbaine

Quelques chiffres

- ❖ 400 rues / 120 kms de rues / 240 kms de trottoirs
- ❖ 4 places du marché / près de 10 marchés par semaine
- ❖ Plus de 600 corbeilles / 3 tonnes de déchets/jour
- ❖ 1 313 m² de graffitis traités sur domaine public et privé visible de la rue soit 541 interventions / 116 interventions de retrait d'affiches et affichettes soit 1396 unités sauvages retirées
- ❖ 10 canisites et plus de 50 distributeurs de sacs canins :
 - 800 000 sacs achetés en 2021
 - 240 000 sacs pour les maisons de quartiers, vétérinaires, toiletteurs, police municipale, hôtel de ville
- ❖ Environ 1400 lettres de rappel de consignes pour non-respect du règlement de collecte et 250 mises en demeures à 70 €
- ❖ 720 000 € de budget de fonctionnement / + de 3 M€ en masse salariale



Remarques des agents sur le quartier

- Cf rapport d'activité sur la ville : sur ce quartier nous constatons plus de tags que la moyenne de la ville mais moins de déjections canines.
- Problèmes rencontrés dans ce secteur :
 - - Dépôts sauvages récurrents au 76,48 bis 42 chantier, Frémy /Vergennes, Mermoz/patte d'oie.
 - - Pont PN14 rue Mermoz très sale, mais gros nettoyage fait par nos soins 2 fois dans l'année.
 - - CV Edouard Lefebvre souvent débordant.
 - - Etang Gobert et PN14 régulièrement tagué.
 - - SOS Accueil rue Noailles souvent sale.
 - - Impasse des Gendarmes beaucoup de squattes de SDF devant le CCAS.
- Sur ce secteur 3 agents nettoient tous les jours à la charrette et toutes les rues sont lavées et balayées au moins 1 fois toutes les 3 semaines en moyenne, sauf si problème humain ou matériel.

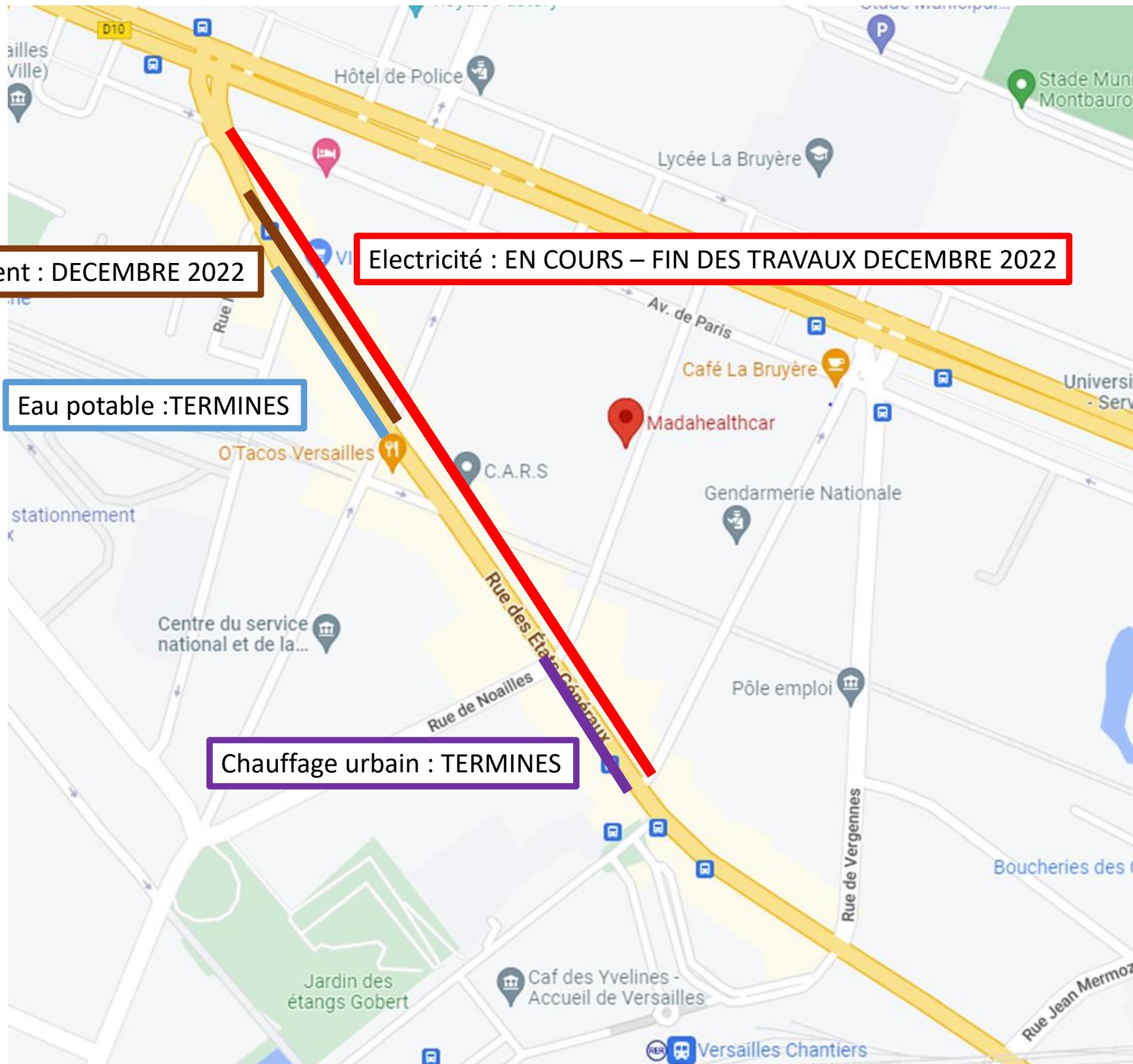


Conseil de Quartier Chantiers 20 oct. 2022

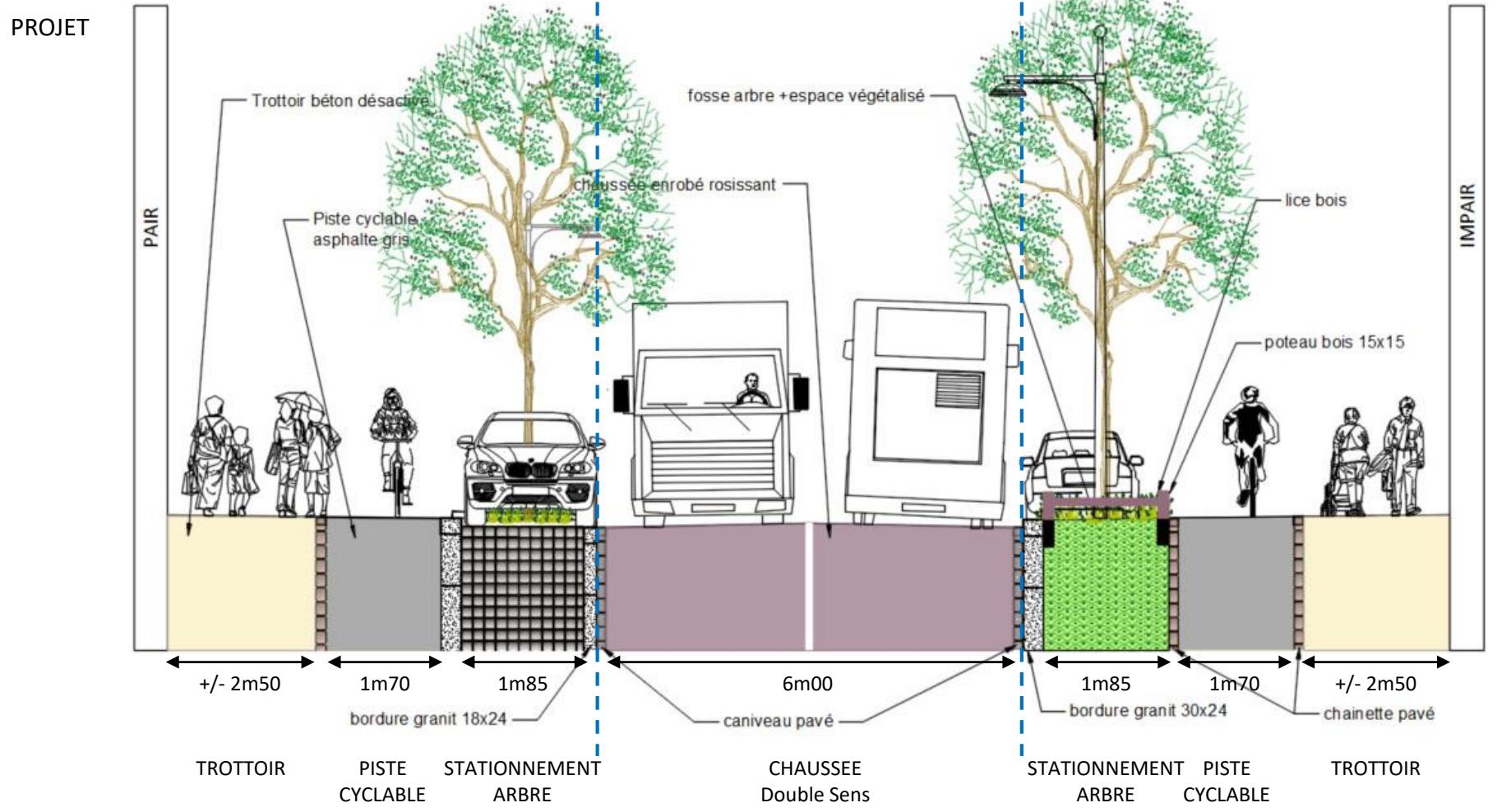
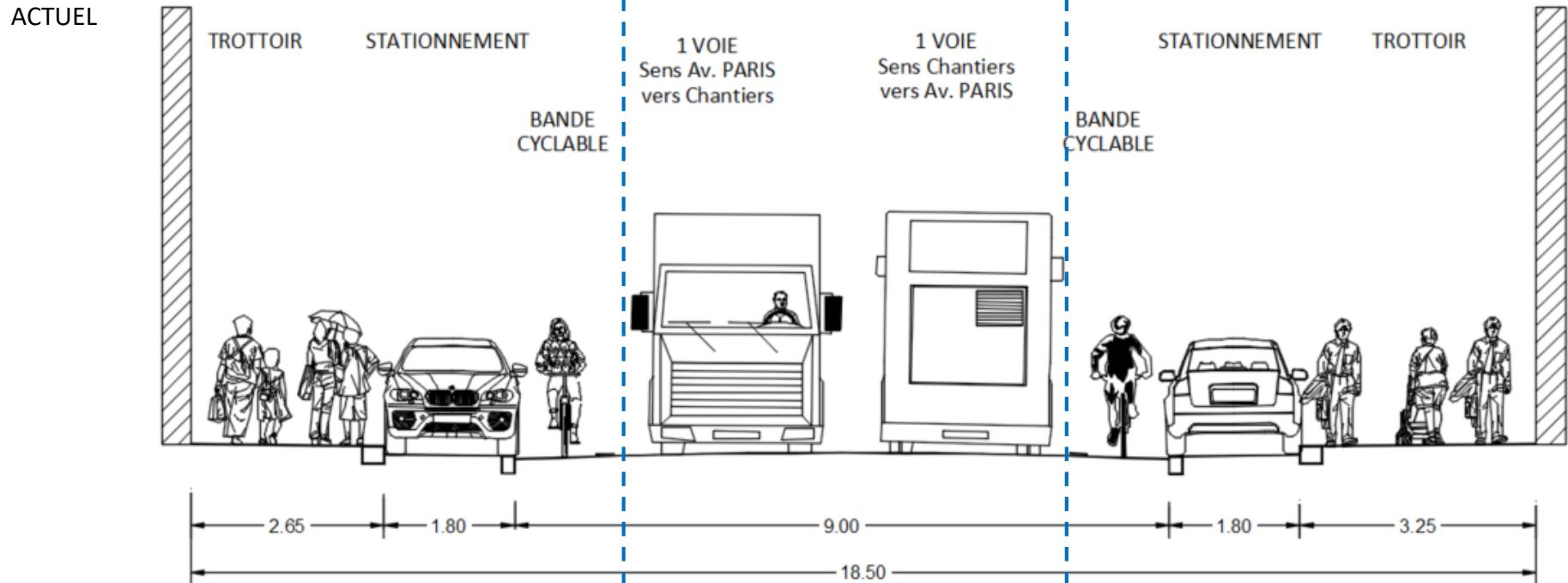
Projet d'aménagement de la Rue des ETATS GENERAUX et CHANTIERS

Projet d'Aménagement

POINT SUR LES TRAVAUX CONCESSIONNAIRES REALISES

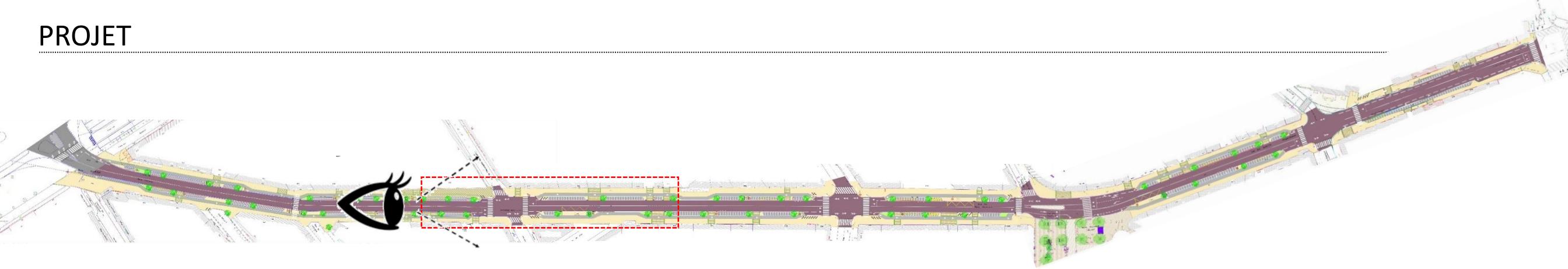


ACTUEL → PROJET



- REDIMENSIONNER LE PROFIL DE LA VOIE** afin de favoriser les modes de déplacements actifs (vélos, piétons...).
- DEVELOPPER LE RESEAU CYCLABLE** en créant un aménagement cyclable composé d'une piste unidirectionnelle bilatérale située sur le trottoir.
- DEVELOPPER LA TRAME VERTE** en plantant des arbres (une cinquantaine) et en réalisant des massifs composés de vivaces, graminées et lierres.
- REORGANISER ET PRESERVER L'OFFRE DIVERSE DES STATIONNEMENTS** VL, vélo, livraison, PMR, 15min.
- SECURISER LES CARREFOURS** en rénovant la signalisation tricolore et la mise aux normes PMR.
- RENOVER L'ECLAIRAGE PUBLIC** en permettant de baisser la consommation énergétique.
- RECHERCHER DES REVETEMENTS** Sur les trottoirs et la piste cyclable plus nobles et plus « clairs » pour lutter contre les îlots de chaleur.

PROJET



AVANT



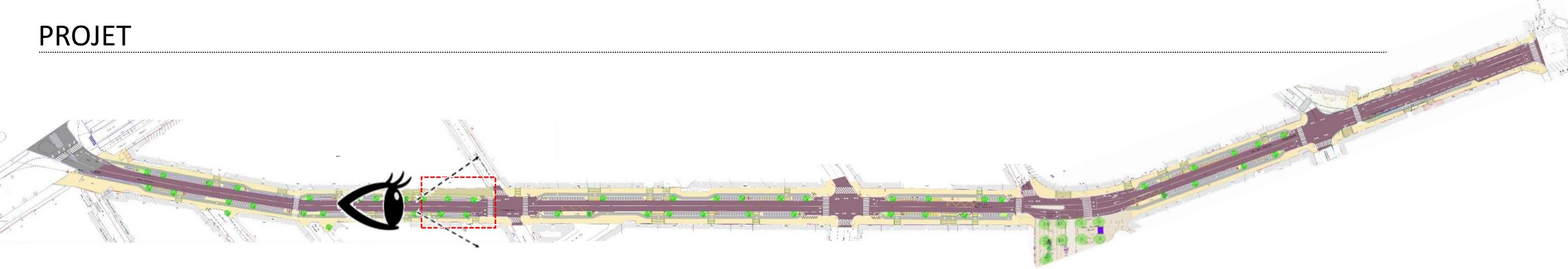
APRES



Perspective non contractuelle.

©ArtefactoryLab

PROJET



AVANT



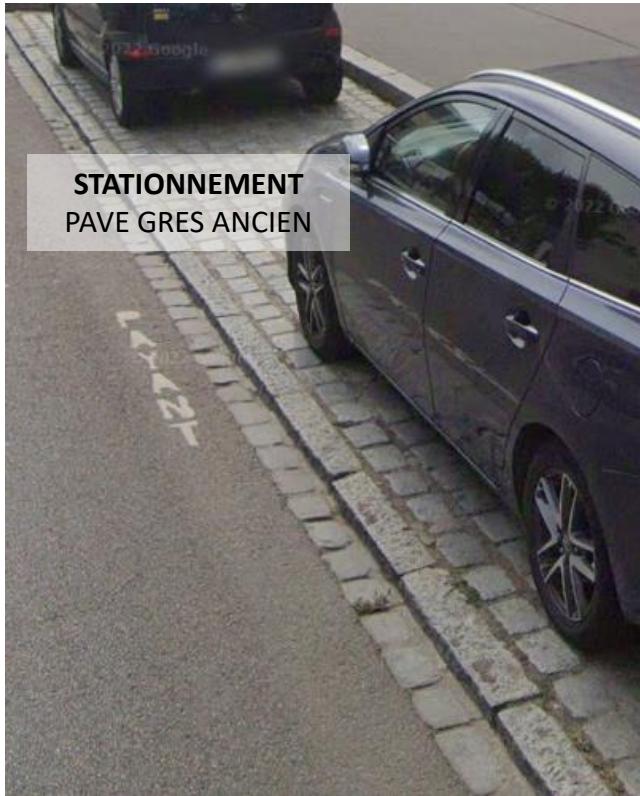
APRES



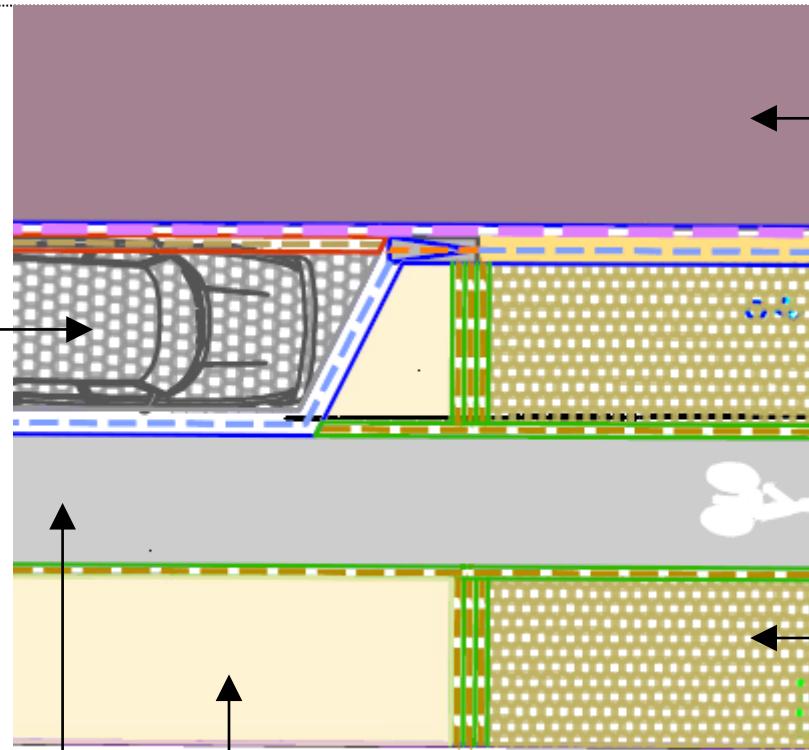
Perspective non contractuelle.

©ArtefactoryLab

REVETEMENTS



**STATIONNEMENT
PAVE GRES ANCIEN**

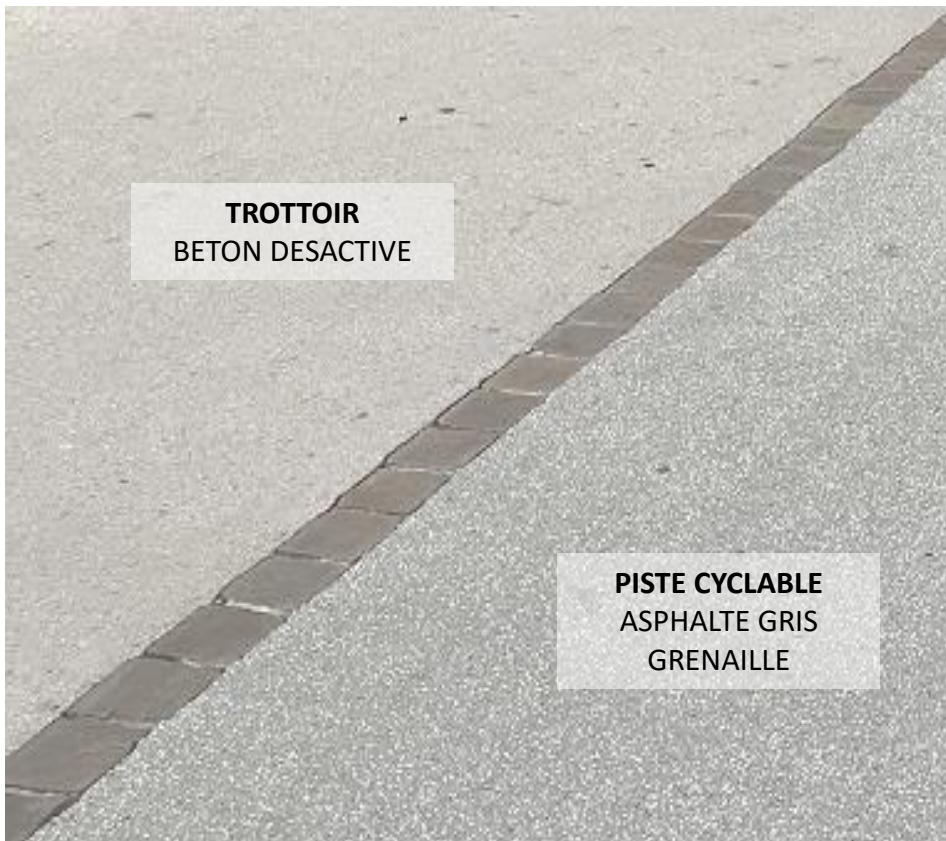


**CHAUSSEE
ENROBE ROSISSANT**

**ENTREE CHARETIERE
PAVE GRES NEUF**

**TROTTOIR
BETON DESACTIVE**

**PISTE CYCLABLE
ASPHALTE GRIS
GRENAILLE**



MOBILIER



VEGETAUX – Arbres d’alignement – Tiges

❖ LIRIONDENDRON TULIPIFERA (Tulipier de Virginie)



au printemps/été



en automne



en hiver



Le feuillage et la floraison



TOTAL DES ARBRES TIGES= 51u

Hauteur à la plantation: 3.50m (20/25)

Hauteur à maturité: En milieu urbain 15m avec un étalement de 10m en milieu urbain→30ans

CHOIX ?

❖ LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA ‘WORPLESDON (Copalme d’Amérique)



au printemps/été



en automne



Le feuillage et la floraison



Hauteur à la plantation: 3.50m (20/25)

Hauteur à maturité: 12m avec un étalement de 4m (situation en isolé et en pleine terre)



❖ **LIRIONDENDRON TULIPIFERA (Tulipier de Virginie)**



❖ **LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA 'WORPLESDON (Copalme d'Amérique)**

VEGETAUX – Arbres en retrait – Cépées



Pour les arbres situés en retrait, il est proposé de planter des cépées (3 troncs) et ainsi permettre de créer une différenciation et un contraste tant dans la forme que dans la hauteur avec une hauteur à maturité de 6 m maximum contre 12 à 15m pour les arbres tiges.

❖ PRUNUS SERRULATA 'SHIROTAE'



Hauteur à la plantation: 200/250
Hauteur à maturité: 4 à 6m

TOTAL DES CEPEES= 2u

VEGETAUX – Végétalisation des pieds d'arbres

Pour renforcer l'effet de continuité, la répartition des vivaces se fera en mélange sur l'ensemble du linéaire. Les massifs de vivaces seront complétés par des bulbes (Narcisses) permettant ainsi un fleurissement prolongé.

Espaces végétalisés de de 3.5 à 15.5m²



Heuchera Lime Marmelade



Geranium x Dreamland



Geranium Rozanne



Hedera helix Schrimp



Heucherella alba Bridget Bloom



Erigeron karvinskianus



Sedum spectabile Herbstfreud



Gaura l. Whirling Butterflies



Achillea millefolium White Queen



Lychnis coronaria coccinea



Variétés de Narcisses

